



Un point de collecte est à votre disposition en mairie pour déposer vos piles et batteries usagées en vue de leur recyclage.

6 questions pour en savoir plus sur le recyclage des piles...

Pour mieux comprendre comment s'organise le recyclage des piles, voici les principales questions et réponses à connaître :

1/ Pourquoi faut-il rapporter les piles usagées dans des points de collecte spécifiques ?

Parce qu'au-delà de la simple volonté de limiter les impacts sur l'environnement, la valorisation des piles et des accumulateurs représente de véritables enjeux. On recycle pour :

- éviter de gaspiller des ressources naturelles rares et présentes en quantités limitées dans la nature comme le fer, le zinc, le manganèse et le nickel;
- produire, après recyclage, des alliages et des métaux à valeur ajoutée (acier, ferromanganèse) qui seront utilisés dans de nombreuses industries.
- éviter d'introduire dans les ordures ménagères (destinées à l'élimination par incinération) des traces de mercure, de plomb ou de cadmium, contenus dans certains types de piles.

2/ Peut-on déposer tous les types de piles dans les points de collecte ?

Tous les types de piles peuvent être déposés dans les bornes de collecte, ainsi que toutes les petites batteries que l'on trouve dans les appareils électriques : téléphone portable, ordinateur portable, outillage portatif, caméscope, calculatrice etc. Les piles rechargeables sont également

à déposer dans les bornes.

3/ Où sont les points de collecte pour piles et petits accumulateurs usagés ?

- . Dans les déchetteries, où des bacs sont dédiés à ces produits.
 - . Dans les magasins des grandes enseignes de la distribution alimentaire.
 - . Chez les commerçants de proximité comme les quincailleries, librairies papeteries, points presse, tabacs, bazars ...
 - . Dans les magasins spécialisés comme les magasins de jouets, de sport, de bricolage électricité, les jardineries, les audioprothésistes ...
- Enfin, certains lieux publics sont équipés de bornes de collecte comme les mairies, les bibliothèques / médiathèques, les hôpitaux, les garages ...

Liste des points de collecte près de chez vous sur www.corepile.fr

4/ Stocker des piles usagées à domicile peut-il se révéler dangereux ?

Aujourd'hui il n'y a aucun danger à stocker des piles chez soi, car les piles bâtons (90% des piles commercialisées) ne contiennent plus de métaux comme le plomb, le mercure ou le cadmium depuis 20 ans. A ce titre, elles ne sont pas classées par l'Union Européenne comme déchets dangereux.

5/ Le recyclage des piles est-il vraiment significatif ?

Oui, car le recyclage représente un véritable gisement de matériaux à forte valeur ajoutée. Chaque année, ce sont près de 33 000 tonnes de piles et accumulateurs qui sont utilisés, et cela représente 10 000 tonnes de zinc et 8 000 tonnes de fer et nickel à récupérer. Ces produits issus du recyclage sont réinjectés dans beaucoup d'industries, et permettent entre autre de fabriquer des tôles de voitures, des coques de navires, des gouttières en zinc, des couverts en acier inoxydable ou encore des articles de quincaillerie.

6/ Quelle est la place de la France dans le développement européen de la collecte ?

La France n'a pas à rougir de ses performances en matière de collecte, car en 2012, le taux de collecte national est estimé à 34%. Ce taux est toujours inférieur à certains pays comme la Belgique qui collecte à près de 56%, ou l'Allemagne à 36%, mais ces pays bénéficient d'une loi réglementant la collecte et le recyclage depuis bien plus longtemps que la France.

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE RECYCLAGE DES PILES ET BATTERIES



POURQUOI FAUT-IL COLLECTER ET TRIER LES PILES ET BATTERIES ?

- **c'est une obligation légale** : chaque individu ou foyer doit apporter ses piles et batteries usagées dans un point de collecte magasin ou déchetterie. Il en existe plus de 35 000 en France : pour trouver le point de collecte le plus proche de chez vous, consultez les sites internet : www.corepile.fr ou www.firpea.fr
- **Le recyclage permet de réaliser une économie en récupérant les métaux** qui composent les piles et batteries tels que zinc, acier, nickel, plomb et certains métaux précieux.
- **Le volume d'ordures ménagères est réduit** et tout risque de pollution évité.

COMMENT ÇA MARCHE : LES 3 ÉTAPES PRINCIPALES

- **Corepile garantit le recyclage de toutes les piles et batteries collectées.** Ainsi, vous êtes assuré de faire un geste concret pour la préservation de l'environnement.



1. LA COLLECTE

Le contenu des bacs de collecte est regroupé dans des fûts, dans les déchetteries ou dans les magasins, en réserve. Un camion de collecte spécialisé les transporte sur un centre de regroupement pour constituer un camion complet qui sera ensuite acheminé vers un de nos centres de traitement. Ceci réduit le nombre de camions sur les routes.



2. LE TRI

Les piles et batteries sont triées par catégorie pour ensuite être recyclées dans des centres agréés par des procédés métallurgiques adaptés à chacune des 10 catégories : alcalines/salines, lithium primaire, boutons, rechargeables au cadmium, plomb, nickel, lithium, etc.



3. LE RECYCLAGE

Les piles ou batteries sont essentiellement constituées de métaux qui sont récupérés après traitement. Par exemple pour les piles alcalines usagées, on récupère jusqu'à 40% de zinc (utilisé pour fabriquer des gouttières ou couvrir des toits d'immeubles) et 25% d'acier (revendu dans l'industrie automobile ou des arts de la table). Pour les rechargeables, on récupère aussi nickel, plomb, cadmium et certains métaux précieux...

COREPILE FÊTE SES 10 ANS !

Corepile est un éco-organisme sous agrément d'Etat, leader en France qui organise la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables pour ses adhérents (fabricants, distributeurs, incorporateurs, importateurs).

Chaque année plus de 8 000 tonnes de piles et batteries sont traitées par Corepile soit 4 sur 10 vendues.

Au total en 10 ans, plus de 60 000 tonnes ont été recyclées.

QUE SIGNIFIENT LES SYMBOLES SUIVANTS ?



Une filière de collecte séparée assure le recyclage.
Ne pas mettre à la poubelle.

Pb : Contient du plomb
Cd : Contient du cadmium
Hg : Contient du mercure


www.corepile.fr